

Cercle de Mantès et du Mantois de Silence

24 octobre 2015, 70ème cercle du Mantois

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient prises et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantès-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 28 novembre, 26 décembre, 23 janvier, 27 février ...

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantès), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes), EELV, NPA, PS, PCF.

Ne pas jeter sur la voie publique

Quand l'expulsion se substitue à l'accueil.

Alors que le gouvernement semble s'intéresser à la qualité de l'accueil des réfugiés en France et critique les barbelés hissés, ici ou là, pour bloquer les migrants, il expulse sans état d'âme.

En effet, le 24 septembre dernier, deux soudanais du Darfour ont été expulsés à Khartoum. L'un depuis le centre de rétention administratif (CRA) du Mesnil-Amelot (Seine et Marne), l'autre depuis celui de Oissel (Seine Maritime). Pourtant la France avait déjà été condamnée à plusieurs reprises par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et les expulsions avaient été suspendues depuis un an.

La décision fixant le Soudan comme pays de destination pour la personne expulsée du CRA du Mesnil-Amelot avait été annulée par le Tribunal Administratif de Lille. Mais la Préfecture du Pas-de-Calais ne tient aucun compte de la jurisprudence créée par la juridiction administrative de Lille et renvoie les soudanais vers un pays où règne le chaos.



en France, 171 Cercles de Silence se tiennent régulièrement, comme celui du Mantois, dont 19 en Ile de France

Au CRA de Toulouse, un demandeur d'asile ivoirien, gravement malade, risque à tout moment d'être renvoyé vers la Hongrie, alors que ce pays est connu pour ses centres de rétention surpeuplés et insalubres, ses barbelés et les violences exercées par ses forces publiques.

Le double discours du gouvernement doit cesser. La Cimade (association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asiles), dont nous résumons ici les informations, demande au gouvernement de cesser les expulsions vers le Soudan et la Hongrie et de ne plus incarcérer les ressortissants de pays en guerre dans les CRA.

L'accueil des réfugiés dans les Yvelines.

Depuis le mois de septembre, 272 réfugiés sont accueillis dans les Yvelines dans plusieurs sites gérés par des associations :

- Au plus près de nous, à Mézy-sur-Seine, 103 personnes qui « campaient » auparavant à proximité de la gare d'Austerlitz, sont hébergées dans une ancienne maison de retraite reprise par une association spécialisée dans l'hébergement d'urgence.
- A Versailles, la Croix-Rouge prend en charge 60 syriens dans des bâtiments qui servaient auparavant à loger des militaires de passage.
- A Elancourt, le foyer ADOMA accueille 29 soudanais et érythréens expulsés d'un campement à Paris.
- A Bonelle, l'association «Habitat et Humanisme » accueille 80 syriens et irakiens dans les bâtiments du monastère.

Après des mois d'errance, ces personnes vont enfin pouvoir se reposer et faire les démarches pour leur demande d'asile dans un cadre sécurisé. Bienvenue à eux. Des bénévoles se sont déjà proposés pour les aider et leur apprendre le français mais il en faudrait encore plus. Si vous souhaitez aussi leur apporter votre soutien, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Cette «crise des réfugiés» montre qu'il est possible de mettre à l'abri les personnes qui en ont besoin si on s'en donne les moyens. La preuve est faite qu'il existe des bâtiments vides qui peuvent être mis à disposition rapidement. Espérons que cette mobilisation continue et s'étende pour que personne ne soit à la rue cet hiver.